

mes soins

DOSSIER
INFIRMIER

Florence
Nightingale, née le
12 mai 1820 à
Florence, morte le
13 août 1910 à
Londres, est une
infirmière
britannique
pionnière des soins
modernes et de la
traçabilité des
traitements
infirmiers.



Ce dossier strictement personnel contient le suivi de vos soins infirmiers

Il est unique parce que vous l'êtes. Prenez-en soin !

L'objectif d'un dossier de soin est d'assurer la traçabilité des traitements médicaux et des soins que vous recevez. Votre infirmier libéral, en tant que professionnel de santé, est habilité à y faire figurer toutes les informations susceptibles de concerner l'évolution de votre état. Ce livret permet aux différents professionnels qui vous suivent (infirmiers, médecin traitant, kinésithérapeute...) de communiquer et d'échanger toutes les informations vraiment utiles afin

de vous permettre de bénéficier d'un traitement optimal. Les informations contenues dans votre dossier sont confidentielles, mais elles peuvent permettre, si vous le souhaitez, d'assurer une liaison régulière avec les membres de votre famille ou vos personnes de confiance. Pensez à présenter ce dossier à votre médecin traitant lors de vos consultations. N'hésitez pas à poser des questions à votre infirmier libéral au sujet des informations qui figurent dans ce livret : son rôle est aussi de vous apporter, si besoin est, toutes les informations nécessaires à votre prise en charge médicale.



Scannez ce code barres depuis AlbuSoins pour accéder au dossier de soins du patient.

Sommaire

Fiche patient, Histoire de la maladie	2
Notes, suivi des soins et traitements	3
Photos	10
Mon infirmier libéral	12

Identification du patient



Robert Exemple

Coordonnées personne de confiance



01 02 04 03 05

Début de prise en charge



26/05/2015

Coordonnées du médecin traitant



01 02 05 03 04



Identification du patient

Robert Exemple



Numéro de Sécurité Sociale :
123456789101193

Date de naissance :
02/05/1956

Adresse :
108 Rue de Maubeuge

Ville :
Paris (75015)

Tel fixe :
01 02 03 04 05

Tel portable :
06 23 95 27 27

Tel de la personne de confiance :
01 02 04 03 05

Tel du médecin traitant :
01 02 05 03 04

**Mon infirmier libéral,
un allié pour la Vie.**

L'infirmière est responsable
de l'élaboration, de
l'utilisation et de la gestion
du dossier de soins infirmiers

(Article 2 Décret n° 93-345 du 15
mars 1993)

Bien connaître votre maladie, c'est l'assurance
de recevoir des soins de meilleure qualité.

histoire de la maladie

Patient vivant seul, famille peu présente. Vit dans un appartement au 1er étage à la limite de la salubrité, pouvant entraîner des problèmes d'hygiène chez un patient diabétique. Présente une cardiopathie ancienne et un diabète évolutif insulino-dépendant. Mal plantaire évoluant depuis plusieurs mois. Le médecin demande une prise en charge biquotidienne. Les IDE devront effectuer une glycémie et injection d'insuline matin et soir (dose à adapter selon protocole joint dans le dossier à domicile) ; des pansements des deux pieds tous les jours ; des prises de tension artérielle dans le cadre de sa cardiopathie ; une coordination avec le médecin traitant pour le suivi de l'évolution de l'état général et des plaies. Problèmes alimentaires à surveiller.

allergies / intolérances / antécédents

Hypertension artérielle. Diabète insulino-dépendant. Légère obésité.

transmissions

infirmières et notes

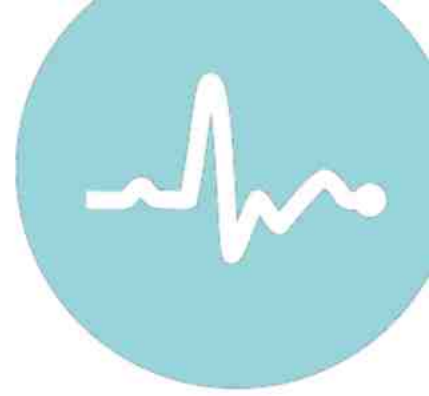


Date	Note	Auteur
le 28/05/2015 à 19h01	Au vu de la glycémie, augmentation de 2 unités de la lantus selon le protocole	Alain Infirmier
le 27/05/2015 à 07h46	Remise d'un trousseau de clés par Mr, déposé à l'endroit habituel.	Alain Infirmier
le 26/05/2015 à 07h37	Ordonnance récupérée. Produits et matériels récupérés à la pharmacie et laissés au domicile du patient. Mr gère son traitement oral. L'infirmière surveille simplement la prise des médicaments lors des 2 passages.	Alain Infirmier



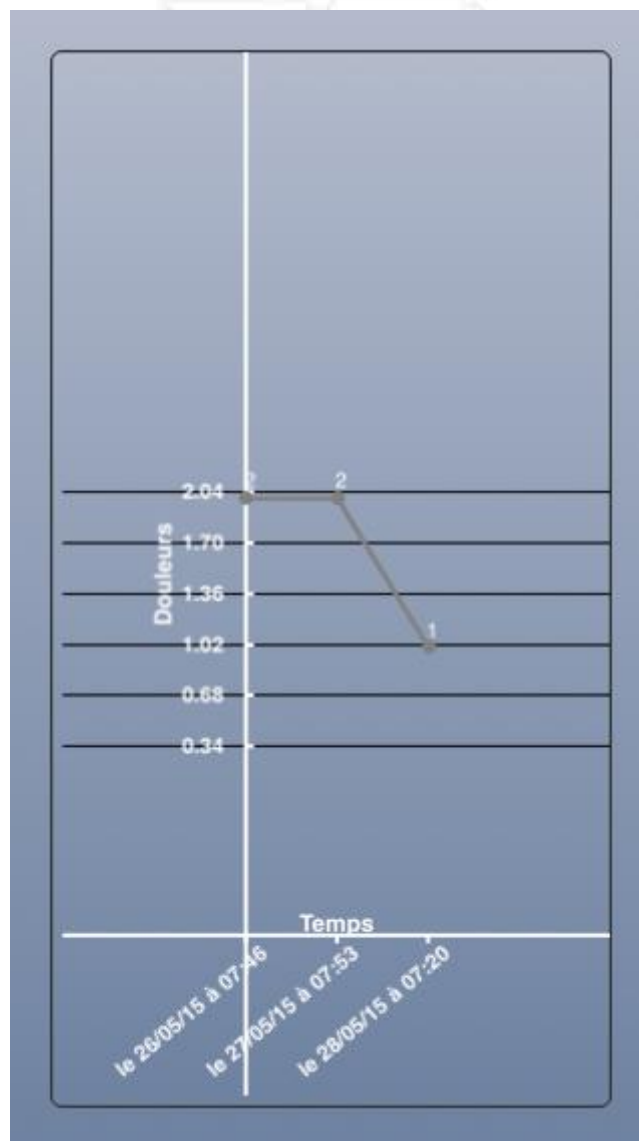
constantes

biologiques



Douleurs

Date	Valeur	Auteur
le 26/05/15 à 07:46	2	Alain Infirmier
le 27/05/15 à 07:53	2	Alain Infirmier
le 28/05/15 à 07:20	1	Alain Infirmier



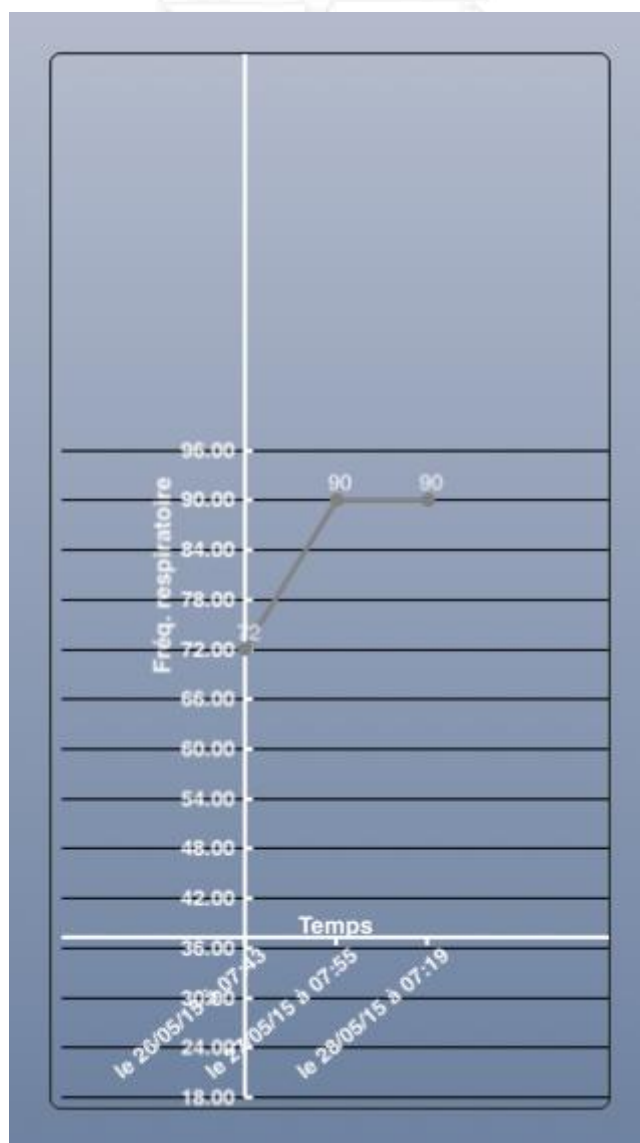
constantes

biologiques



Fréq. respiratoire

Date	Valeur	Auteur
le 26/05/15 à 07:43	72	Alain Infirmier
le 27/05/15 à 07:55	90	Alain Infirmier
le 28/05/15 à 07:19	90	Alain Infirmier



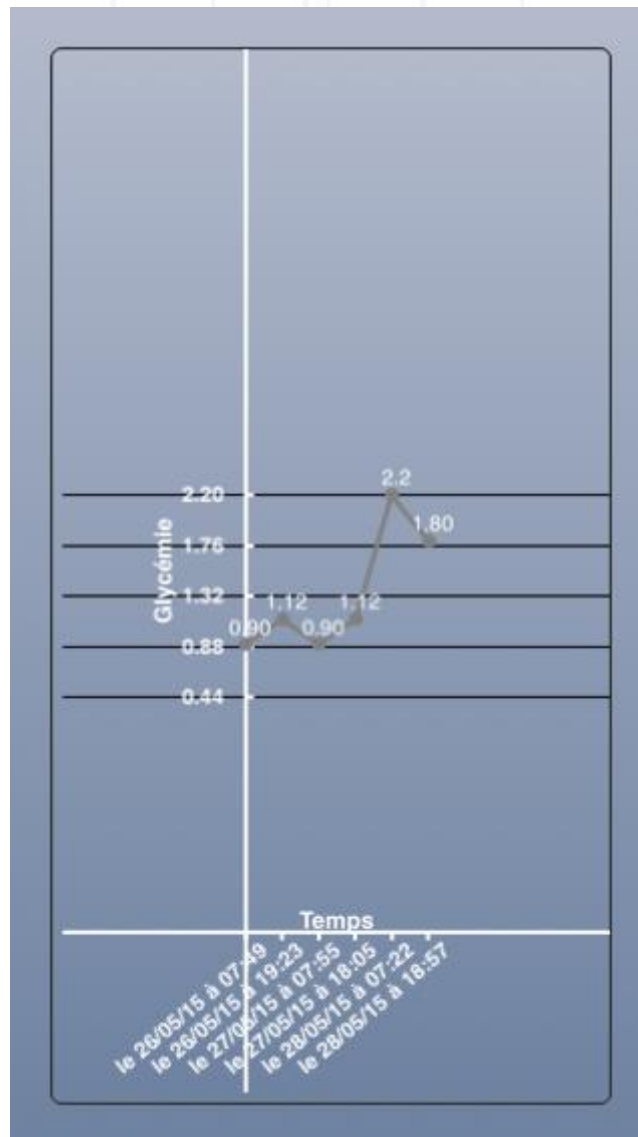
constantes

biologiques



Glycémie

Date	Valeur	Auteur
le 26/05/15 à 07:49	0,90	Alain Infirmier
le 26/05/15 à 19:23	1,12	Alain Infirmier
le 27/05/15 à 07:55	0,90	Alain Infirmier
le 27/05/15 à 18:05	1,12	Alain Infirmier
le 28/05/15 à 07:22	2,2	Alain Infirmier
le 28/05/15 à 18:57	1,80	Alain Infirmier



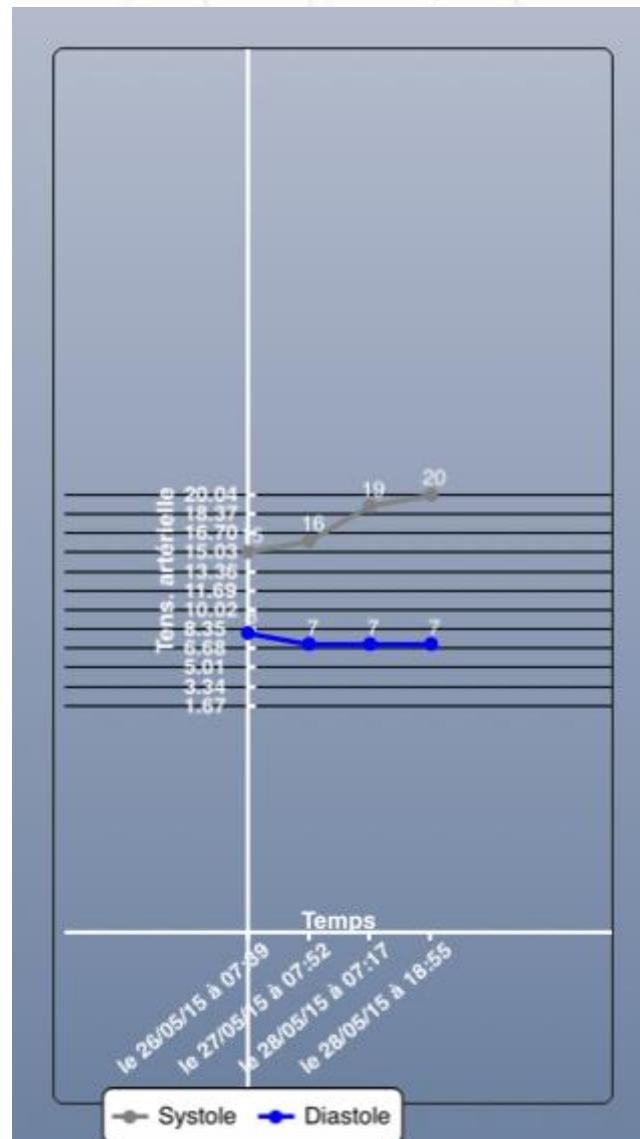
constantes

biologiques



Tens. artérielle

Date	Valeur	Auteur
le 26/05/15 à 07:39	15#8	Alain Infirmier
le 27/05/15 à 07:52	16#7	Alain Infirmier
le 28/05/15 à 07:17	19#7	Alain Infirmier
le 28/05/15 à 18:55	20#7	Alain Infirmier

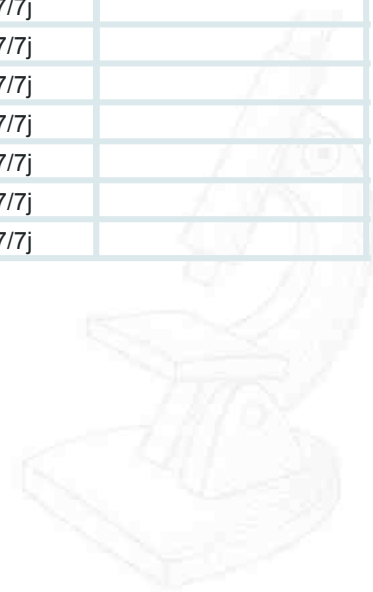


traitements

dispensés



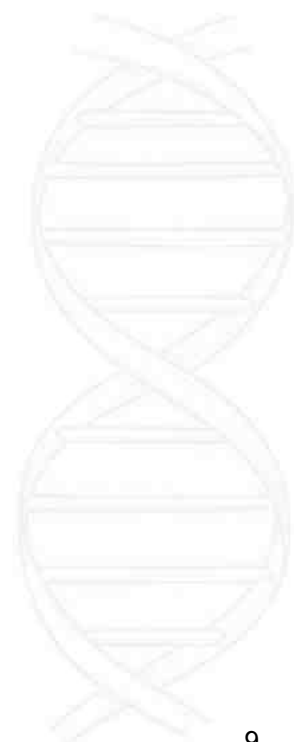
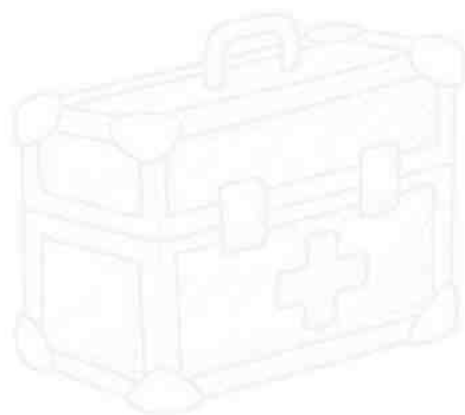
Date	Traitement	Qté	Forme	Périodes	Jours	Note
le 28/05/15 à 19:10	insuline retard	18	unités	Soir	7/7j	
le 28/05/15 à 19:06	insuline rapide (soir)	56	unités	Soir	7/7j	
le 28/05/15 à 07:26	insuline rapide (matin)	26	unités	Matin	7/7j	
le 27/05/15 à 18:15	insuline retard	18	unités	Soir	7/7j	
le 27/05/15 à 18:11	insuline rapide (soir)	56	unités	Soir	7/7j	
le 27/05/15 à 07:59	insuline rapide (matin)	26	unités	Matin	7/7j	
le 26/05/15 à 19:36	insuline retard	18	unités	Soir	7/7j	
le 26/05/15 à 19:29	insuline rapide (soir)	56	unités	Soir	7/7j	
le 26/05/15 à 07:56	insuline rapide (matin)	26	unités	Matin	7/7j	



soins dispensés



Date	Soin	Auteur
le 28/05/2015 à 19h16	Pansement	Alain Infirmier
le 27/05/2015 à 18h17	Pansement	Alain Infirmier
le 26/05/2015 à 19h39	Pansement	Alain Infirmier



surveillance

& photos de plaies



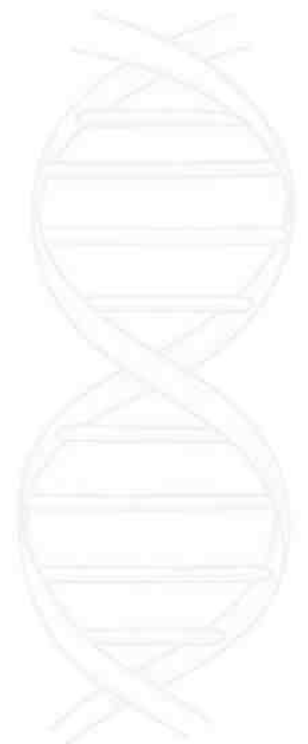
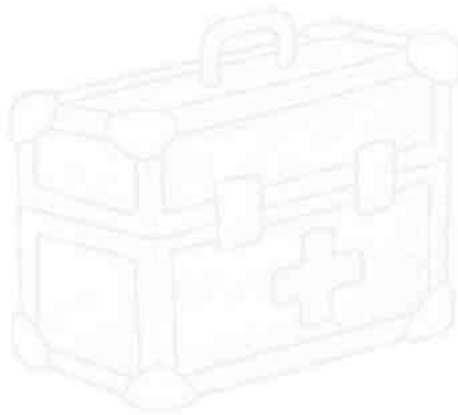
Pied droit



Pied gauche

notes

dossier de soins



Avez-vous mal ?



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



Pour bien mesurer et comprendre l'évolution de votre douleur, vous pouvez utiliser cette échelle pour communiquer avec votre infirmier.

Mon infirmier libéral, un allié pour la Vie !

Ce que dit le code de Santé Publique...



Article R. 4311-3 : « Relèvent du rôle propre de l'infirmier ou de l'infirmière les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à

compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes. Dans ce cadre, l'infirmier ou l'infirmière a compétence pour prendre les initiatives et accomplir les soins qu'il juge nécessaires conformément aux dispositions des articles R. 4311-5 et R. 4311-6. Il identifie les besoins de la personne, pose un diagnostic infirmier, formule des objectifs de soins, met en œuvre les actions appropriées et les évalue. Il peut élaborer, avec la participation des membres de l'équipe soignante, des protocoles de soins infirmiers relevant de son initiative. Il est chargé de la conception, de l'utilisation et de la gestion du dossier de soins infirmiers. »

Matériel de soin et médicaments

Il n'est pas de la responsabilité de l'infirmier de fournir le petit matériel ou les médicaments nécessaires à la poursuite de votre traitement. Vous devez les mettre à sa disposition afin qu'il puisse travailler dans de bonnes conditions. Si vous n'avez pas la possibilité de vous faire porter vos médicaments par votre pharmacien ou par un proche, n'hésitez pas à en parler avec votre infirmier afin de trouver ensemble une solution.

Ordonnances

L'ordonnance est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la majorité des soins infirmiers, et obligatoire pour pouvoir obtenir un remboursement de la Sécurité Sociale. N'oubliez pas de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour la réalisation de vos soins ! Si vous souffrez d'une affection longue durée, que les soins doivent être exercés à domicile ou qu'ils sont nécessaires sept jours sur sept, votre médecin doit le spécifier sur l'ordonnance afin de simplifier les démarches liées au remboursement des prestations fournies par votre infirmier libéral.

Organisation de la tournée

Votre infirmier libéral assure les soins de très nombreux malades : jusqu'à 70 visites en une seule journée en période de pointe. Certains soins sont très techniques et nécessitent d'être réalisés à heures fixes, d'autres sont urgents ou peuvent au contraire être réalisés à son cabinet. Contactez votre infirmier pour lui demander un rendez-vous à l'heure qui vous convient : il fera son maximum pour vous satisfaire, mais la priorité reste celle des soins pour les autres malades, pensez-y ! Si vous avez un empêchement, n'oubliez pas de prévenir, c'est la moindre des choses.

Albus
Le logiciel infirmier

Le saviez-vous ?

70.000

C'est le nombre d'infirmiers libéraux qui exercent en France. Professionnels de santé au cœur des soins, ils luttent chaque jour contre les déserts médicaux et assurent les soins de plus d'un million de malades.

100.000



C'est le nombre d'infirmiers libéraux qui seront en exercice dans quinze ans, soit une augmentation de 50% ! La Sécurité Sociale prévoit une forte augmentation des soins à domicile pour faire face au vieillissement de la population et permettre aux malades d'être soignés chez eux, solution plus confortable... mais aussi plus économique.

3.200 heures



C'est l'expérience professionnelle nécessaire pour qu'un infirmier puisse passer de la pratique à l'hôpital à une activité libérale. Ainsi, vous avez l'assurance d'une prise en charge fiable réalisée par un véritable expert en soins infirmiers.

COORDONNEES DE VOTRE
INFIRMIER LIBÉRAL
Elisabeth Maréchal